

**Séance du 10 décembre 2020**

**Extrait du recueil des actes du  
Conseil d'Administration**

Délibération 2020-43-CA P

### **Désignation du commissaire aux comptes**

Le Conseil d'Administration en formation plénière de l'UPHF s'est réuni à distance le jeudi 10 décembre 2020 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu l'article L712-9 du code de l'éducation ;

Vu l'article 41 de la loi 2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises ;

Vu l'article L823-1 du code du commerce ;

Vu l'attribution du marché de commissaire aux comptes au Cabinet Mazars ;

Il est proposé au conseil la désignation du Cabinet MAZARS, domicilié au 61 rue Henri Renault 92400 Courbevoie, numéro SIRET 784 824 15300232, en tant que Commissaire aux comptes de l'établissement pour six exercices comptables.

Après en avoir délibéré,

**Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix la désignation du commissaire aux comptes pour une durée de six exercices comptables.**

**Pour : 26 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Valenciennes, le 10 décembre 2020



Le Président de  
l'Université Polytechnique Hauts-de-France  
Professeur Abdelhakim Artiba